

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27–30 octobre 2008

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2008/6-A/Add.1

26 septembre 2008

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION SUR LE RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS DU PAM DANS LE DOMAINE DU VIH/SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur de la section chargée de la gestion du changement, OED*:	M. S. Sharma	tél.: 066513-2700
--	--------------	-------------------

Fonctionnaire principal chargé de la gestion axée sur les résultats, OED:	M. K. Owusu-Tieku	tél.: 066513-3018
---	-------------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau du Directeur exécutif



CONTEXTE

1. Ce document présente la réponse du Secrétariat aux recommandations figurant dans le rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne.
2. Le Secrétariat prend note des points importants ci-après soulignés dans le rapport:
 - i) La mise en œuvre de la politique Programmation à l'ère du sida: l'action du PAM dans la lutte contre le VIH/sida a été fondatrice et novatrice;
 - ii) En dépit des contraintes de financement, le PAM est parvenu à mieux faire connaître les ripostes alimentaires et nutritionnelles au VIH et au sida auprès des personnes en situation d'insécurité alimentaire;
 - iii) Les activités liées au VIH et au sida sont mises en œuvre dans plus de la moitié des pays aidés régulièrement par le PAM; et
 - iv) la plupart des activités du PAM liées au VIH et au sida sont mises en œuvre en Afrique australe, où les répercussions de l'épidémie ont été les plus marquées au cours de la dernière décennie.
3. Le Secrétariat prend acte des observations ci-après communiquées par les évaluateurs:
 - i) la politique du PAM n'a pas établi un cadre de résultats permettant d'évaluer l'efficacité et l'impact des interventions liées au VIH et au sida;
 - ii) les faiblesses dans la présentation de résultats systématiques et clairs ainsi que les insuffisances du suivi et de l'évaluation n'ont pas été corrigées de façon à permettre au PAM d'évaluer pleinement l'efficacité et l'impact des interventions liées au VIH et au sida; et
 - iii) dans les interventions du PAM liées au VIH et au sida en Afrique subsaharienne, le ciblage de l'assistance accusait des faiblesses.
4. Le Secrétariat accorde beaucoup d'importance à la mise en œuvre des recommandations du rapport afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures concernant le VIH et le sida, et accepte en principe de donner suite à ces recommandations.
5. Les réponses du Secrétariat aux recommandations sont présentées dans le tableau ci-après.

ANNEXE: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS ET DE LA SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Date limite de mise en œuvre
<p>1. L'équipe de l'évaluation thématique recommande la révision de la politique du PAM liée au VIH et au sida à la lumière de l'évolution des réalités, de l'expérience et des connaissances depuis 2003. Lors du processus de révision, il conviendrait de définir clairement les objectifs de la politique et un cadre de mesure des résultats. En outre, la stratégie devrait être affinée afin d'optimiser l'utilisation des ressources limitées, et être adaptée pour permettre aux bureaux de pays de répondre aux besoins locaux et aux réalités de leurs budgets. De cette façon, les bureaux de pays pourraient être appuyés en vue d'améliorer la qualité des produits mesurés, bien que sur une échelle réduite.</p>	<p>Division des politiques, de la planification et des stratégies (OEDP) et Service de la conception des programmes (OMXD)</p>	<p>Le Secrétariat approuve cette recommandation. Un document d'orientation sera présenté au Conseil fin 2009. Ce document: i) reflétera les nouvelles réalités de la programmation et du financement; ii) définira la politique du PAM en matière de programmation liée au VIH ainsi qu'un cadre décrivant les objectifs et stratégies de la mise en œuvre; et iii) offrira une interprétation pratique du mandat du PAM dans le domaine de la programmation liée au VIH, compte tenu des réalités opérationnelles et du financement actuel des programmes relatifs au sida. Une matrice de résultats a été élaborée dans le cadre du Plan stratégique (2008–2011). Cette matrice indique les résultats escomptés et les indicateurs correspondants ainsi que les objectifs à atteindre par les projets et par le Programme, y compris en matière de programmation liée au VIH.</p>	<p>Novembre 2009</p>
<p>2. Il conviendrait d'élaborer rapidement des indicateurs pour mesurer les activités du PAM liées au VIH et au sida, de rendre ces indicateurs obligatoires et de les normaliser autant que possible. Ainsi, le PAM sera en mesure de mieux juger de l'efficacité de ses intrants et d'ajuster sa programmation en toute connaissance de cause. Des ressources adéquates devront être affectées à la formation du personnel des partenaires d'exécution, des bureaux de pays et des bureaux auxiliaires en matière de collecte de données de suivi sur le respect des traitements antirétroviraux et des traitements chimiothérapeutiques de brève durée sous surveillance directe et sur la fréquentation des réunions de prévention de la transmission de la mère à l'enfant. S'il y a lieu, il conviendra de prendre des mesures initiales, puis ultérieures, du poids des bénéficiaires participant aux programmes du PAM d'appui aux traitements et aux soins (traitements antirétroviraux, traitements de brève durée sous surveillance directe et soins à domicile). Ces données serviront d'indicateur de l'efficacité des approches adoptées dans le cadre de l'Objectif stratégique 3.</p>	<p>OEDP et OMXD</p>	<p>Le Secrétariat approuve cette recommandation et s'emploie à ajuster son cadre de suivi et ses indicateurs institutionnels pour rendre compte des progrès réalisés au regard du Plan stratégique (2008-2011); les observations des évaluateurs seront prises en compte dans ce processus de révision. L'élaboration d'indicateurs standard obligatoires pour mesurer les effets directs dans le contexte du VIH et du sida est un défi technique, car il n'existe aucun consensus en la matière parmi les organismes des Nations Unies et les partenaires. Des problèmes de confidentialité des informations personnelles et de stigmatisation potentielle sont apparus lors de l'expérimentation par le PAM d'indicateurs tels que le gain de poids et le respect du traitement; la collecte de données sur les taux d'achèvement des traitements antituberculeux et sur les taux d'inscription et de fréquentation scolaire des orphelins et autres enfants vulnérables a connu plus de succès. Le Secrétariat poursuivra son travail avec les partenaires pour mettre au point des indicateurs et des formations visant à améliorer le suivi des programmes. Une boîte à outils de suivi, destinée à guider la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets liés au VIH appuyés par une aide alimentaire, sera publiée vers la fin 2008.</p>	<p>Décembre 2008</p>



ANNEXE: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS ET DE LA SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Date limite de mise en œuvre
<p>3. Compte tenu du manque de clarté quant aux rôles de chef de file découlant de la répartition des tâches établie par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), les nouvelles structures qui ont assumé les responsabilités de l'unité VIH/sida (PDPH) devraient formuler une définition claire et réaliste des attributions du Programme en matière d'appui diététique et nutritionnel au niveau mondial et au niveau des bureaux des pays. Il conviendra de dresser la liste des activités mesurables que les fonctionnaires du Siège et des bureaux de pays spécialisés dans le domaine du VIH et du sida devront réaliser, et d'élaborer des directives de mise en oeuvre et de suivi.</p>	OEDP et OMXD	<p>Le Secrétariat approuve cette recommandation. Le nouveau document d'orientation exposera le rôle du PAM en tant qu'organisme chef de file en matière d'appui diététique au niveau mondial et au niveau des bureaux de pays, en tenant compte des réalités du terrain et des limites financières du Programme, des dernières connaissances dans les domaines du VIH et de la nutrition ainsi que des tendances épidémiologiques, en particulier au sujet de la co-infection tuberculose-VIH. Ce document sera suivi des directives appropriées.</p>	Novembre 2009
<p>4. Conformément au mémorandum d'accord conclu avec ONUSIDA, qui assigne au PAM un rôle de collaboration dans le soutien à la recherche sur l'aide alimentaire et nutritionnelle en riposte au VIH et au sida, le Programme devrait faire campagne pour assurer que les fonds nécessaires au financement des études visant à déterminer les liens entre le VIH et la sécurité alimentaire des ménages soient inscrits au budget; ces études porteront, notamment, sur les mécanismes de survie et les stratégies d'atténuation des effets en cas de mauvaises récoltes. Le PAM devrait également affecter des ressources financières suffisantes pour communiquer les informations issues des recherches qu'il appuie.</p>	OEDP et OMXD	<p>Le Secrétariat reconnaît que des fonds supplémentaires sont nécessaires pour approfondir les recherches sur les liens entre le VIH et la sécurité alimentaire des ménages. Il aspire à développer la recherche théorique et pratique susceptible d'éclairer la conception des programmes. Le PAM utilisera de manière plus intensive ses outils et capacités internes d'évaluation et il continuera à se concerter avec les groupes de recherche en vue de déterminer et de hiérarchiser les lacunes à combler dans le domaine de la recherche. Le Programme continuera de diffuser les résultats des recherches auprès de ses agents de terrain, des partenaires d'exécution et des donateurs.</p>	Décembre 2009
<p>5. Le PAM devrait réévaluer l'importance qu'il attache à la politique et aux principes plus larges définis par les Nations Unies dans le contexte du VIH et du sida sur les lieux de travail et assurer que la formation des employés recrutés à titre temporaire et à durée déterminée soit maintenue. Le PAM devra faire en sorte que ses agents aient accès à des informations exactes, conformément aux directives des Nations Unies. La page de l'intranet du PAM consacrée au VIH et au sida sur les lieux de travail devra être mise à jour. Les incohérences dans la mise en œuvre des activités et de la formation du personnel doivent être traitées sans délai, quelle que soit la date à laquelle le programme commun des Nations Unies "UN Cares" doit prendre effet au sein du PAM.</p>	Division des ressources humaines (OMH), OEDP et OMXD	<p>Le Secrétariat approuve en partie cette recommandation et entend faire en sorte que l'ensemble du personnel du PAM reçoive une formation et puisse se documenter facilement sur le VIH et le sida; à cet égard la contribution de 100 000 dollars É.-U. au budget "UN Cares" 2008/09 témoigne concrètement de sa ferme résolution. La participation du PAM à l'initiative "UN Cares" permettra de coordonner les activités liées au VIH et au sida sur le lieu de travail et aidera les personnels du PAM et leurs familles à se tenir informés de ces questions.</p> <p>Le Secrétariat continuera de contribuer aux travaux interorganisations et à la formation sur le VIH et le sida et partagera ses expériences par l'intermédiaire d'un réseau spécialisé de coordinateurs, de conseillers du personnel et de volontaires assurant un soutien aux fonctionnaires, au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays.</p>	2009



ANNEXE: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS ET DE LA SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Date limite de mise en œuvre
		<p>Le fait que fin 2006, 93 pour cent des employés avaient bénéficié du programme relatif au VIH/sida sur le lieu de travail témoigne de l'importance qu'accorde le Secrétariat à la formation dans ce domaine. Le Secrétariat a mis en place à l'intention de toutes les catégories de personnel des polices d'assurance médicale et sanitaire couvrant le VIH et le sida.</p> <p>Le Secrétariat continuera de diffuser des informations sur le VIH et le sida par l'intermédiaire d'une page Web accessible par WFPGo sur ce sujet. Le service médical et le service de conseil d'OMH continueront de participer à l'initiative "UN Cares" par l'intermédiaire de groupes de travail qui donneront des avis et suivront les activités interorganisations relatives au VIH et au sida sur le lieu de travail.</p>	
<p>6. Des actions d'information sur le VIH et de sensibilisation à la prévention devraient être intégrées à tous les programmes de secours et de développement du PAM, tels que Vivres contre travail (VCT), Vivres au profit de la formation (VPF), santé et nutrition maternelles et infantiles, alimentation thérapeutique et supplémentation alimentaire, à travers la mise en place de partenariats avec des organisations locales compétentes.</p>	<p>OEDP et OMXD</p>	<p>Le Secrétariat approuve en partie cette recommandation et reconnaît l'importance d'intégrer des actions d'information sur le VIH et de sensibilisation à la prévention pour limiter la transmission parmi les bénéficiaires. Pour autant, la décision d'incorporer cet élément dans les programmes de développement et de secours devra découler de l'approche stratégique adoptée par le PAM dans chaque pays et des échanges de vues avec le gouvernement et les partenaires. Le PAM continuera de donner la priorité à l'information sur le VIH et la sensibilisation à la prévention dans les pays à forte prévalence de la maladie. Le Secrétariat examine ces questions à l'échelon des bureaux de pays dans l'intention d'améliorer la conception et la mise en œuvre des activités dans ce domaine.</p>	<p>Décembre 2009</p>
<p>7. Avant de finaliser les directives sur la composition des rations dans la programmation liée au VIH et au sida, le PAM devrait envisager d'inclure des informations plus spécifiques sur la teneur appropriée en macronutriments et en micronutriments. Il faudrait fournir aux partenaires d'exécution des informations supplémentaires sur la manière de déterminer la composition et de la taille des rations familiales.</p>	<p>OEDP et OMXD</p>	<p>Le Secrétariat approuve cette recommandation. Il reconnaît l'importance de donner des informations sur la composition des rations en macronutriments et en micronutriments. En l'absence de directives normatives sur les besoins et la consommation optimale de micronutriments des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), le PAM continuera d'appliquer les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Secrétariat distribuera le <i>Guide d'élaboration des rations</i> aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays d'ici à la fin 2008 afin de faciliter la conception des rations dans les programmes liés au VIH et au sida.</p>	<p>Décembre 2008</p>



ANNEXE: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS ET DE LA SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Date limite de mise en œuvre
<p>8. Pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'appui alimentaire et nutritionnel:</p> <p>a) Les structures qui ont repris les attributions du Service de la nutrition (PDPN) et de PDPH devraient déterminer la faisabilité et l'efficacité de la fourniture aux bénéficiaires de nouveaux produits alimentaires et de nouveaux produits spéciaux, tels que les aliments enrichis à base de produits locaux, les aliments de supplémentation prêts à l'emploi et les aliments composés améliorés, afin de répondre aux besoins nutritionnels de différents groupes, notamment les personnes vivant avec le VIH, lorsque les céréales ne peuvent pas être enrichies avant la distribution.</p> <p>b) Les bureaux de pays devraient explorer les moyens de dispenser aux partenaires d'exécution une formation plus cohérente en matière d'alimentation et de nutrition afin d'optimiser l'utilisation des rations par les bénéficiaires.</p>	<p>OEDP et OMXD</p>	<p>Le Secrétariat approuve cette recommandation de l'évaluation et s'est penché sur les questions soulevées, par exemple en expérimentant de nouveaux aliments prêts à l'emploi afin d'en déterminer l'efficacité sur la malnutrition. Ces aliments sont énergétiques et faciles à digérer. Ils sont également plus riches en micronutriments et présentent une meilleure biodisponibilité.</p> <p>Les premiers résultats montrent qu'ils sont efficaces pour lutter contre la malnutrition aiguë grave, et diverses organisations non gouvernementales (ONG) et institutions de recherche évaluent actuellement leur rapport coût-efficacité dans l'optique de leur adoption dans les programmes destinés aux PVVIH. Les conclusions de ces essais éclaireront les décisions de programmation futures. Le Secrétariat collabore avec des spécialistes pour améliorer la composition des mélanges de farines enrichies, qui sont souvent utilisés dans les programmes de traitement antirétroviral pour pallier les carences en micronutriments. Dans l'intervalle, le Secrétariat continuera d'appliquer la politique actuelle en matière d'enrichissement en micronutriments et d'enrichissement des farines et autres aliments transformés.</p> <p>Depuis 2001, plus de 2 000 agents du PAM et d'organismes partenaires ont reçu une formation en matière d'alimentation et de nutrition. Au cours des deux dernières années, des supports pédagogiques ont été développés pour former le personnel chargé des programmes dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Pendant l'exercice 2008-2009, des personnels seront formés aux compétences nécessaires à la programmation des activités d'assistance alimentaire liées au VIH.</p>	<p>Septembre 2009</p>
<p>9. Pour améliorer la programmation, il conviendrait de mettre à jour les directives du PAM relatives à l'alimentation thérapeutique et à la supplémentation alimentaire afin d'y inclure des informations sur le VIH et la malnutrition aiguë, ainsi que sur l'intégration et/ou l'orientation de patients souffrant de malnutrition aiguë vers le service de conseil et de dépistage volontaire (CDV).</p>	<p>OEDP et OMXD</p>	<p>Le Secrétariat approuve en partie cette recommandation. Il reconnaît qu'il est important de mettre à jour les documents d'orientation relatifs aux programmes d'alimentation thérapeutique et de supplémentation alimentaire. En revanche, il est réticent à l'idée d'inciter les bureaux de pays et les partenaires, qui risquent de ne pas avoir les compétences nécessaires pour offrir des services de CDV aux personnes souffrant de malnutrition aiguë.</p>	<p>Décembre 2008</p>



ANNEXE: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS ET DE LA SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Date limite de mise en œuvre
		Le Secrétariat actualisera ses directives et s'est procuré le financement requis pour réviser celles relatives à la santé et la nutrition maternelles et infantiles afin d'y intégrer les questions liées à la nutrition et au VIH, travail qui a été loué pour son caractère novateur. Le Secrétariat poursuivra sa collaboration avec les donateurs et les partenaires de coopération tels que l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Médecins sans frontières (MSF) en vue de coordonner et de diffuser les nouvelles directives.	
<p>10. Pour renforcer l'appui à l'intégration des programmes de nutrition et de lutte contre le VIH et le sida, il faudrait resserrer les relations de travail entre le personnel spécialisé du Siège (auparavant PDPH et PDPN) d'une part et les nutritionnistes et coordinateurs des questions liées au VIH et au sida dans les bureaux de pays de l'autre. Au niveau des pays, lorsque cela est possible, des nutritionnistes possédant des compétences en matière de VIH devront être engagés pour superviser les composantes nutritionnelles de la programmation liée au VIH.</p>	OMXD et OEDP	<p>Le Secrétariat approuve cette recommandation. Les experts d'OMXD et d'OEDP spécialisés en nutrition et dans les domaines du VIH et du sida apportent leurs connaissances techniques et leur soutien à la formulation des politiques, ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre des projets relatifs au VIH et au sida par l'intermédiaire des coordinateurs chargés de ces questions dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays.</p> <p>Pour améliorer l'efficacité opérationnelle et le rapport coût-efficacité, le Secrétariat continue d'encourager les bureaux régionaux et les bureaux de pays à élaborer des stratégies et des plans de travail conjointement avec les services du Siège chargés des questions liées au VIH: les unités VIH d'OMXD, d'OEDP et du Bureau régional de Johannesburg (OMJ) définissent actuellement les modalités de cette collaboration.</p>	Octobre 2008
<p>11. Il faudrait mettre en place des mesures destinées à assurer que des investissements durables dans l'assistance à court terme permettent de passer progressivement de l'appui alimentaire à des activités liées aux moyens de subsistance, soit en tant qu'activités du PAM telles que Vivres au profit de la formation soit par délégation à des partenaires:</p> <p>a) Chaque bureau de pays du PAM devrait renforcer ses liens avec les ministères, les institutions nationales, les donateurs multilatéraux et bilatéraux, les ONG, les organisations à assise communautaire et autres partenaires spécialisés dans les moyens de subsistance, afin d'élaborer des mécanismes qui permettront aux bénéficiaires de passer de l'assistance alimentaire à des moyens de subsistance durables.</p>	OEDP et OMXD	Le Secrétariat approuve cette recommandation. L'Objectif stratégique 5 du Plan stratégique (2008-2011) reconnaît la nécessité de renforcer les capacités des gouvernements nationaux dans la perspective du transfert des projets entre leurs mains. Le Secrétariat fera en sorte que les personnels de contrepartie et les parties prenantes reçoivent une formation en matière d'examen préliminaire, de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation des projets destinés à soutenir les moyens de subsistance et l'intégration des questions liées au VIH et au sida. Des directives seront établies pour appuyer le renforcement des capacités dans le contexte des actions de protection sociale menées avec les gouvernements conformément aux Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), aux Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et aux approches sectorielles.	Décembre 2009



ANNEXE: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS ET DE LA SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Date limite de mise en œuvre
<p>b) En collaboration avec des partenaires d'exécution, les bureaux de pays devraient rédiger des directives adaptées au contexte local, assorties de critères clairs destinés à faciliter le passage progressif des bénéficiaires de l'assistance alimentaire à l'appui aux moyens de subsistance.</p>			
<p>12. Pour faire face aux contraintes en matière de ressources humaines spécialisées dans le domaine du VIH et du sida, l'équipe d'évaluation recommande que:</p> <p>a) Le PAM élabore un "module d'initiation" destiné à donner aux coordinateurs la formation et l'information de base nécessaires pour que ceux qui n'ont pas de compétences dans le domaine du VIH et du sida puissent s'acquitter de leur mission avec plus d'assurance et d'efficacité. Le module devrait comprendre un cours de formation électronique semblable à celui utilisé par les Nations Unies pour la formation en matière de sécurité. Cela permettrait de proposer une formation économique aux agents chargés de la coordination dès qu'ils prennent leurs fonctions. En complément, il conviendrait d'offrir aux coordinateurs une formation continue en cours d'emploi qui permettrait de perfectionner les compétences et de disposer de capacités adéquates en cas de mouvements de personnel et à mesure de l'adoption de nouveaux documents d'orientation.</p> <p>b) Les mécanismes de gestion des ressources humaines devraient être adaptés pour permettre aux directeurs des bureaux de pays de pourvoir les postes vacants avec des spécialistes du VIH et du sida plutôt qu'avec des généralistes.</p> <p>c) Pour utiliser plus efficacement les compétences techniques disponibles en interne, le PAM devrait veiller à ce que les descriptions de postes destinés aux rotations de personnel soient plus précises dans le cas de vacance de postes de coordinateurs VIH et sida. Le PAM devrait envisager de constituer un "réservoir" d'agents spécialisés pour les coordinateurs VIH et les spécialistes de la nutrition.</p>	<p>OMH, OEDP et OMXD</p>	<p>Le Secrétariat approuve cette recommandation et prévoit d'élaborer un "module d'initiation" comme cela est suggéré, sous réserve que des fonds soient disponibles.</p> <p>Le Secrétariat examinera la suggestion de constituer un réservoir d'agents spécialisés afin de renforcer les capacités de programmation au VIH et au sida dans le contexte de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition. Il encouragera les bureaux de pays à affecter des ressortissants nationaux aux postes de chargés de programme VIH afin d'optimiser la rétention des savoirs sur place et de réduire au minimum les pertes de capacités de programmation engendrées par les rotations de personnel.</p>	<p>2009</p>



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

CDV	conseil et dépistage volontaire
MSF	Médecins sans frontières
OED	Bureau du Directeur exécutif
OEDP	Bureau de la mesure des résultats et de la présentation des rapports
OMH	Division des ressources humaines
OMJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMX	Division de la conception et de l'appui aux programmes
OMXD	Service de la conception des programmes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PDNP	Service de la nutrition
PDPH	Unité VIH/sida
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PVVIH	personne vivant avec le VIH
sida	syndrome d'immunodéficience acquise
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
VPF	Vivres au profit de la formation